



XXIX^{ve} KENDALC'H

XXIX^e CONGRES

I – Analyse : situation générale

Dans la partie situation générale, nous abordons les constats et analyses de la situation du monde sur les plans de la politique, de la démocratie, de l'économie, du social, de la culture, de l'environnement... et, à chaque fois, les questions qui nous sont posées et les enjeux qui en découlent. Notre grille d'analyse UDB nous permet de proposer une lecture critique et d'envisager les changements à revendiquer ou à mettre en œuvre tant pour les objectifs à atteindre que pour la méthode pour y parvenir.

I-1) Quel avenir pour le village planétaire ?

a) L'Union démocratique bretonne inscrit sa réflexion et son action en tenant compte des profonds bouleversements intervenus ces dernières années en Europe et dans le monde. La Bretagne est intégrée à ces espaces, elle ne peut ignorer ce qui s'y déroule.

b) La mondialisation libérale a atteint ses limites, et son caractère insoutenable est aujourd'hui indéniable. Confrontées à une double crise écologique et économique, nos sociétés doivent désormais opérer une révolution en profondeur et donner une place centrale à la diversité, la soutenabilité et la solidarité si elles veulent pouvoir limiter les effets de la crise.

I-1-1) Les limites de la croissance

I-1-1-1) L'économie mondialisée se heurte aujourd'hui aux limites physiques de la planète suivant des modalités qui rappellent fortement les prévisions du Club de Rome au début des années 70. On constate depuis 2004 une stagnation de la production de pétrole et une fluctuation considérable des prix. Tout indique que nous avons atteint le *peak oil* (extraction maximale possible de pétrole) ou que nous sommes sur le point de le faire et que la quantité de pétrole disponible à l'échelle mondiale ne peut à l'avenir que se réduire avec un coût qui ira croissant.

I-1-1-2) L'uranium, le charbon, le gaz naturel et autres énergies fossiles ne pourront remplacer le pétrole que de façon partielle et sur une durée limitée, car ces ressources sont tout aussi épuisables que le pétrole et leur production entamera un déclin irréversible à une échéance de dix ou vingt ans.

I-1-1-3) Le modèle de la « révolution verte », développé dans les années 70, est en train de s'épuiser et la production céréalière est devenue structurellement inférieure à la demande depuis 2000. La situation est encore aggravée par le changement climatique et le développement des agrocarburants. L'effondrement des stocks s'est traduit par une hausse considérable des prix et de graves troubles sociaux dans les populations urbaines du tiers-monde.

I-1-1-4) Le réchauffement climatique global, prévu dès les années 70, se confirme. Il semble aujourd'hui peu probable qu'on puisse éviter une hausse substantielle de la température, une augmentation du niveau de la mer et des phénomènes climatiques extrêmes touchant

particulièrement les pays les plus défavorisés. De vastes zones pourraient être perdues pour l'agriculture et entraîner d'importantes migrations.

I-1-1-5) Les conséquences de ces évolutions restent encore difficiles à évaluer. Il est probable, cependant, qu'elles se traduisent par un cycle de crises sociales, économiques et politiques entrecoupées de périodes de répit plus ou moins longues. Ce phénomène de crise autoalimentée ne s'interrompra qu'au moment où nous pourrons faire reposer l'ensemble de notre économie sur des ressources renouvelables, ce qui paraît difficilement compatible avec le maintien de la société de consommation.

I-1-1-6) Bien que bénéficiant des avantages du monde développé, la Bretagne n'est pas épargnée par cette évolution. L'estuaire de la Loire est à terme gravement menacé par la montée du niveau de la mer et, si nous ne sommes pas menacés de pénuries comme dans le tiers-monde, la hausse du prix des matières premières rogne dès aujourd'hui le pouvoir d'achat et menace la viabilité de secteurs entiers de notre économie.

I-1-1-7) Les phénomènes précédemment décrits peuvent être sujets à débats et l'UDB doit en tenir compte. En particulier une réorientation de la recherche en vue de contrecarrer ces évolutions ou leurs conséquences peut entraîner des progrès scientifiques et techniques importants actuellement insoupçonnables.

I-1-1-8) Les évolutions prévisibles ne doivent pas masquer le jeu des différentes forces sociales et des différents États ou territoires dans l'appropriation des ressources et des biens. L'enjeu politique autour de la répartition des richesses connaîtra une acuité certaine dans un contexte idéologique où l'égoïsme des possédants tente de battre en brèche les systèmes de péréquation et donc de solidarité.

I-1-2) La crise du capitalisme

I-1-2-1) La crise dite des *subprimes* qui a éclaté en 2007 aux États-Unis était prévisible. Elle n'est pas fondamentalement différente des autres crises spéculatives qui ont marqué l'histoire du capitalisme depuis l'effondrement du marché de la tulipe aux Pays-Bas en 1637. Elle se situe néanmoins dans un contexte particulier.

I-1-2-2) La démantèlement des régulations imposées par les États à la fin de la Seconde Guerre mondiale a abouti au retour d'un capitalisme financier largement découplé de l'économie réelle et faisant passer des impératifs de rentabilité à court terme avant les logiques industrielles et commerciales. La conséquence en est une pression de plus en plus forte sur les salariés qui voient leur part dans la répartition des richesses se réduire de manière significative, et ce de l'aveu même de la droite qui admet que « depuis plusieurs années, les salaires progressent beaucoup moins vite que les revenus du capital ». Elle rend, par ailleurs, l'économie beaucoup plus vulnérable à des crises purement financières qui, en faisant disparaître des quantités considérables de liquidités, entraînent une restriction du crédit et donc de l'investissement.

I-1-2-3) La raréfaction des ressources a entraîné une hausse du prix des matières premières qui se diffuse progressivement dans l'ensemble de l'économie en se concentrant sur les produits de première nécessité et pèse surtout sur les plus démunis.

I-1-2-4) Si la spéculation n'est pas la cause première de nos difficultés, elle les aggrave considérablement. Les liquidités créées par la politique de crédit facile initiée par la Réserve fédérale américaine se portent, en l'absence de toute régulation, sur les marchés les plus tendus en accroissant la volatilité. Cette volatilité nuit aux investissements, nul ne pouvant plus être sûr de ce que seront les prix des matières premières à moyen terme, sans pouvoir contrecarrer, sur le long terme, l'augmentation générale.

I-1-2-5) Par ailleurs, la mondialisation-globalisation montre clairement ses limites, la crise bancaire en est une parfaite illustration. Le centre industriel de la planète continue à migrer vers les pays les plus peuplés d'Asie. Les pays producteurs de matières premières utilisent le protectionnisme et les nationalisations pour s'assurer le contrôle de leurs ressources et garantir un accès privilégié de leur population à ces ressources. De plus, le prix croissant des transports rend problématique la stratégie

consistant à concentrer la production d'un bien dans une seule région du monde. Les importations bon marché ont souvent détruit non seulement la production locale, mais aussi la capacité de production locale, avec pour conséquence la paupérisation et l'émigration forcée de populations entières.

I-1-2-6) Parallèlement ; les États-Unis voient s'éroder l'hégémonie financière qui, jusqu'à aujourd'hui, leur avait permis de compenser la perte progressive de leur hégémonie industrielle à partir des années 70. La création puis l'affirmation de l'euro a été une étape décisive dans ce processus, car elle limite la capacité des États-Unis à financer leur mode de vie en détournant les capitaux du reste du monde. C'est pour compenser ce déclin que l'administration Bush, dominée par les néo-conservateurs, s'est lancée dans une politique d'aventurisme militaire destinée à s'assurer le contrôle de ressources ou de positions clés. Cette politique a cependant été un échec sur le terrain et elle n'empêchera pas plus le déplacement du centre géopolitique de la planète vers le sud et l'est asiatique.

I-1-2-7) Même si, de par son contexte, la crise actuelle a une importance particulière et pourra se traduire par de profonds changements économiques, politiques et sociaux, tant à l'intérieur des États qu'à l'extérieur, elle n'est cependant qu'une crise parmi d'autres au sein d'une série de cycles longs, et notamment celui entamé au XVIII^e siècle en Angleterre et qui a permis au mode de production capitaliste et industriel de s'étendre à l'ensemble de la planète, cycle qui pourrait aujourd'hui entrer dans sa phase descendante. La crise sera suivie normalement d'un rétablissement au moins partiel, mais le risque est grand d'assister à de réels effets de cliquet, diminuant durablement l'intégration politique et économique de la planète et poussant dans la marge des populations et des régions entières.

I-1-3) Un monde de plus en plus dangereux

Le retour en force des impérialismes n'est pas du seul fait des États-Unis. Il se manifeste également en Chine et par l'expansionnisme russe déjà à l'œuvre sur certains territoires limitrophes. Des menaces se font jour contre les États issus de l'ancienne URSS. On paie là au prix fort la négation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'absence d'Europe politique et militaire et la faiblesse des organismes internationaux de sécurité.

I-2) La situation en France et en Europe

I-2-1) Des réponses inadaptées

I-2-1-1) En France, la conscience de la crise a fait de très nets progrès, mais les réponses ne sont toujours pas à la hauteur. Le « Grenelle de l'environnement », tant vanté par le gouvernement, n'a abouti qu'à des résultats en trompe-l'œil, vite remis en cause par les lobbies agricoles et industriels, et surtout sans financement crédible. Restructurer une société complexe comme la nôtre coûte très cher, et ceux qui refusent de l'admettre se condamnent à l'impuissance, les moins aisés étant les plus pénalisés.

I-2-1-2) Le discours de la droite, qui a pu faire illusion le temps d'une élection présidentielle, cache mal un projet réactionnaire visant à concentrer la richesse entre les mains des populations et des espaces géographiques les plus favorisés. Au-delà du symbole que constitue le « paquet fiscal », 14 milliards d'euros rendus aux plus riches chaque année, le gouvernement a entrepris un travail de sappe des institutions et des lois qui protègent les classes populaires et moyennes, sans même explorer les solutions alternatives qui, il est vrai, avaient le défaut de nuire aux intérêts de ses affidés.

I-2-1-3) La casse des acquis sociaux mis en place depuis plus d'un siècle, marquée par les réformes du régime des retraites, qui réduira à terme d'environ 25 % le montant des pensions, les attaques contre le système de santé, la stigmatisation des chômeurs par des contrôles tatillons, la réduction

des droits syndicaux, les attaques répétées contre le Code du travail, la remise en cause des 35 heures, la baisse de l'ambition en matière d'enseignement public, la chasse aux sans-papiers sont autant de reculs sociaux, mais aussi de terrains de mobilisation des forces progressistes.

I-2-1-4) La politique de diminution des impôts mise en œuvre depuis au moins une vingtaine d'années au profit des plus favorisés, le « paquet fiscal » mis en place depuis l'arrivée au pouvoir des actuels gouvernants ont pour résultat de créer et d'aggraver le déficit du budget de l'État. Ce déficit est le prétexte utilisé pour diminuer les dépenses publiques et, en conséquence, pour liquider les services publics. Mais cette casse des services publics est aussi la mise en œuvre d'une doctrine néo-libérale et réactionnaire où la notion de service à but non lucratif est remplacée par celle de rentabilité, où la solidarité disparaît au profit de valeurs marchandes, avec une aggravation drastique des inégalités sociales. L'ensemble des régions de France est durement touché par cette régression, et la Bretagne l'est particulièrement.

I-2-1-5) Située à la périphérie de l'espace français, la Bretagne est plus vulnérable que d'autres à cette politique, d'autant plus que le système institutionnel français ne lui donne pas toujours les moyens légaux et financiers d'en corriger les effets et d'élaborer une réponse qui lui soit propre face à la crise qui s'annonce.

À l'opposé des institutions du Pays basque sud, qui bénéficient d'une large autonomie fiscale et législative, la Région Bretagne, sans aucun pouvoir législatif ni même réglementaire et très limitée dans sa capacité à lever l'impôt, ne gère que 3 % du total des dépenses publiques (hors Sécurité sociale) réalisées sur le territoire de la Bretagne administrative et doit, en raison du caractère très injuste du mode de calcul des dotations d'État aux collectivités, faire avec le budget par habitant le plus faible de toutes les régions de la France métropolitaine. Cette réalité est largement ignorée des Bretons. Or, là est la cause profonde de l'incapacité de notre institution régionale à répondre comme elle le souhaiterait aux défis économiques, sociaux, environnementaux et culturels qui se posent à la Bretagne. Car on ne peut avoir que l'ambition des moyens dont on dispose ou qu'on se donne. Ici comme ailleurs, l'autonomie est la solution politique.

I-2-1-6) Globalement, les responsables politiques et administratifs ne remettent pas en cause la structure centralisée du pouvoir de l'État français. Même les réformes qui recueillent un certain écho dans l'opinion, comme la suppression du cumul des mandats ou la réforme du Sénat, se heurtent à l'inertie des pouvoirs en place. Quant à celles qui sont finalement adoptées, elles sont souvent vidées de leur contenu par le jeu des lobbies. Rigide et centralisé, l'État français est donc particulièrement vulnérable aux effets déstabilisateurs de la crise. Cependant, cet État reste au centre des attentes des Bretons, même s'il est, et continuera à être, de moins en moins capable d'y répondre.

I-2-1-7) La construction européenne se poursuit dans les domaines économiques et juridiques mais sans concrétisation politique. La question des institutions continue à se poser et, de ce point de vue, l'élargissement aux pays d'Europe orientale a aggravé le problème et poussé à un renforcement des égoïsmes nationaux. Dans un contexte où le libéralisme continue à dominer, le projet d'une Europe sociale et politique reste à construire.

L'orientation résolument libérale de la construction européenne ne peut que contribuer à en détourner une part croissante de la population européenne.

I-2-1-8) Les libertés fondamentales sont mises en danger au travers du fichage généralisé et centralisé. Il est clair que cette intrusion dans la vie privée est la porte ouverte aux dérives autoritaires.

I-2-2) La situation des forces politiques hexagonales

I-2-2-1) La droite a gagné les élections de 2007 en proposant un retour au volontarisme politique. Celui-ci s'est cependant très vite heurté aux réalités et s'est transformé en une gestion de la crise par la régression sociale. Il a cependant servi de justification à une dérive présidentialisée du régime, le président sortant de son rôle traditionnel d'arbitre engagé pour assumer l'essentiel des pouvoirs du

gouvernement, réduisant celui-ci à faire de la figuration. Cette dérive, associée à l'inefficacité de la politique gouvernementale, contribue fortement au discrédit du pouvoir en place dont la popularité est une des plus faibles de l'histoire de la V^e République après un an d'exercice, et dont la légitimité commence à devenir problématique.

I-2-2-2) La gauche de gouvernement, représentée par le PS, peine à dégager un projet alternatif. Elle n'a pas tranché entre défense des acquis et gestion sociale du libéralisme. Ce choix binaire, qui ne tient pas compte de la nature de la crise en cours, limite considérablement sa capacité à s'opposer efficacement aux politiques néo-libérales et à la volonté d'accaparement des ressources de plus en plus manifeste dans les classes dirigeantes. Il l'empêche également d'établir une stratégie d'alliance cohérente et donc de rassembler face à une droite qui a, au moins temporairement, réabsorbé l'électorat d'extrême droite.

I-2-2-3) Le parti communiste se maintient dans ses bastions historiques mais semble sur la voie d'un déclin désormais irréversible. Il conviendra de suivre avec attention l'évolution de la LCR, après un changement qui ne sera pas que de nom ; il est possible qu'il s'agisse bientôt d'une force dont il faudra observer l'évolution, tout en étant conscient que leurs finalités sont différentes des nôtres.

I-2-2-4) Les Verts restent la force centrale de l'écologie politique, ils sont une force d'analyse et de proposition incontournable pour un renouvellement des pratiques politiques. Leur force électorale est cependant très inconstante et volatile, leur organisation et leurs divisions internes rendent difficile leur lisibilité.

Ils demeurent le principal interlocuteur de R&PS au plan hexagonal et de l'Alliance libre européenne au plan européen ainsi que des partenaires privilégiés de l'UDB au niveau municipal, régional et européen. Il faut noter l'émergence d'une écologie de droite.

I-3) La situation en Bretagne

I-3-1)

Le modèle économique breton, basé notamment sur le productivisme agricole, fait face à des défis considérables au moment où semble s'amorcer un cycle de crise de longue durée. L'agriculture, la pêche et les industries qui y sont liées souffrent de la crise des ressources sans vraiment bénéficier des hausses de prix. Dans le même temps, les alternatives peinent à se développer malgré les potentialités de notre territoire. L'investissement des Bretons dans l'éducation reste une constante, mais l'offre en enseignement supérieur n'est pas à la hauteur, tant du fait du manque d'autonomie des universités et du manque de moyens que de l'absence de débouchés professionnels locaux. L'aménagement du territoire reste marqué par le saupoudrage et le manque d'investissement dans la durée sans que les institutions régionales disposent des moyens de compenser ces insuffisances. On peut, par ailleurs, se poser la question de savoir s'il est pertinent d'investir dans la mondialisation et le productivisme à l'heure où la crise globale impose au contraire une transition vers une économie soutenable, solidaire et relocalisée.

I-3-2)

La culture bretonne, dans toutes ses composantes, reste vivante et dynamique, pleinement capable de s'adapter aux changements et d'intégrer les influences venues d'ailleurs. Le succès auprès des municipalités de la charte *Ya d'ar brezhoneg* proposée par l'Office de la langue bretonne montre que la langue bretonne est devenue un enjeu électoral qui tranche avec le mépris affiché à son égard il y a quelques décennies. La situation de la langue bretonne reste cependant difficile malgré une politique régionale ambitieuse impulsée en partie par l'UDB. La transition entre les bretonnants de naissance et les néo-locuteurs qui, qu'on le veuille ou non, sont l'avenir de la langue, est problématique et ne pourra être assurée que par un effort important d'éducation et de soutien et

aussi d'exemplarité de la part des pouvoirs publics. La situation du gallo est, elle, critique. L'absence de toute dimension bretonne dans les programmes scolaires (histoire, géographie, littérature, arts, éducation physique) est une autre injustice faite aux Bretons. La Bretagne souffre lourdement de l'absence d'un service public audiovisuel et radiophonique qui serait doté de moyens comparables à ceux dont disposent des territoires comme le pays de Galles, l'Écosse, Euskadi ou la Catalogne et qui leur ont permis de faire émerger une industrie culturelle pourvoyeuse d'emplois qualifiés. En Bretagne, cette carence est particulièrement préjudiciable aux artistes professionnels ou aspirant à le devenir, qui peinent à trouver un accès au grand public et vivent souvent dans la précarité. L'identité bretonne est aujourd'hui largement acceptée et est régulièrement mise en avant lors des luttes sociales ou politiques. Cependant, elle n'est pas encore massivement revendiquée.

I-3-3)

La Bretagne constitue un espace de solidarité et sa population fait preuve d'une capacité de mobilisation supérieure à la moyenne hexagonale. Elle subit cependant les effets d'une gouvernance économique favorisant des intérêts parisiens plutôt que les siens propres. Cela se traduit par une spécialisation dans des secteurs à faible valeur ajoutée et donc par une émigration des diplômés, et des salaires moyens inférieurs à la moyenne. Par ailleurs, l'importance disproportionnée du tourisme résidentiel (résidences secondaires) et l'arrivée de nouvelles populations, notamment retraitées (+ 35 000 habitants chaque année en Bretagne historique) aboutissent à une spéculation foncière incontrôlée préjudiciable à la cohésion sociale. La structure urbaine bretonne, basée sur un réseau de villes moyennes, est mise à mal par une politique de démantèlement des services publics, qui privilégie les grands centres au détriment de la cohésion territoriale. Pis, certaines politiques locales en amplifient les effets en confortant le phénomène de concentration urbaine. L'UDB a démontré son opposition à la concentration urbaine en manifestant contre les projets de suppression des services hospitaliers dans les secteurs les plus fragiles (Carhaix, Redon, Quimperlé, Ancenis...), mais également en manifestant contre le projet de réforme de la carte judiciaire. Écoles, hôpitaux, tribunaux, postes sont des services publics essentiels pour garantir le polycentrisme et éviter la désertification du centre Bretagne notamment.

I-3-4)

La Bretagne a confirmé et amplifié en 2007 et 2008 son ancrage à gauche. La gauche, même globalement majoritaire, doit rassembler l'ensemble de ses composantes si elle veut l'emporter face à une droite unie. Le PS, s'il est dominant, ne peut cependant mobiliser plus d'un tiers des voix à lui tout seul. Les Verts, en Bretagne, malgré des divisions plus marquées qu'ailleurs, restent une force essentielle du combat pour l'écologie politique. Le parti communiste maintient difficilement ses bastions historiques tandis que l'extrême gauche, organisée autour de la LCR, fait preuve d'une vitalité certaine. À droite, le phénomène marquant est la résurgence du courant démocrate-chrétien lors de l'élection présidentielle de 2007 et la tentative d'implantation du MODEM. L'UMP, durablement affaiblie par sa défaite aux régionales de 2004, souffre d'un manque de *leadership* et n'a pas de projet global pour la Bretagne. À l'extrême droite, le Front national, qui n'a jamais percé en Bretagne, reste marginal.

II – Orientations

II-A) La Bretagne a besoin de l'UDB, un parti autonomiste, écologiste et de gauche

L'UDB est toujours le parti dont la Bretagne a besoin, car aucun parti politique français n'a un projet pour la Bretagne qui respecte son identité, d'une part, et il n'y a actuellement aucun parti progressiste breton avec lequel l'UDB puisse envisager une alliance ou une fusion, d'autre part. Les orientations du XXIX^e congrès de l'UDB s'articulent autour de l'autonomie de la Bretagne comme moyen d'épanouissement du peuple breton, de réponse à la crise écologique et de défense de la population et des territoires bretons contre ses effets ainsi que contre les conséquences funestes de l'ultra-libéralisme par le biais de politiques publiques adaptées.

II-A-1) Des priorités

II-A-1-0) L'Union démocratique bretonne se place dans le camp de ceux qui refusent le néolibéralisme. Parce que la question sociale ne se réduit pas aux sphères du travail et de l'économie, notre projet politique aborde l'amélioration des conditions de vie dans un cadre plus large, celui d'un projet de société où la convivialité, la vie associative et le devoir citoyen auront toute leur place. Elle refuse de réduire la vie à la seule « valeur travail ».

II-A-1-0-1) Consciente de l'impossibilité de poursuivre une politique de croissance infinie dans un monde aux ressources de plus en plus limitées, l'Union démocratique bretonne se place dans une perspective de changements en profondeur dans le sens d'une société bretonne, autonome, soutenable, juste et solidaire.

Les points développés ci-dessous en précisent les contours et fixent nos priorités.

II-A-1-1) Une Europe politique, fédérale, démocratique et sociale

a) L'UDB estime que la construction européenne et le renforcement des institutions européennes – et principalement du Parlement européen – sont indispensables au maintien de la paix et de la prospérité sur le continent. L'Union européenne doit avoir une assise politique forte lui permettant d'agir pour le rétablissement et le respect des nécessaires règles économiques et financières au niveau du commerce mondial et pour développer une politique extérieure commune œuvrant pour la paix, le désarmement et la solidarité internationale, en rejetant tout assujettissement à la politique militaire des USA et en mettant l'accent sur l'application, en tous lieux, du droit international et des décisions de l'ONU.

b) Elle doit aussi s'affirmer en tant que puissance pour compenser le déclin programmé des États-Unis, faire pièce à la montée des puissances autoritaires que sont la Chine populaire et la Russie et travailler au respect de la démocratie et de la diversité culturelle sur l'ensemble de la planète. Elle doit enfin s'attacher à promouvoir une gestion responsable et équitable des ressources naturelles et une transition aussi pacifique que possible vers un monde écologiquement stable.

c) L'UDB affirme qu'il est illusoire de vouloir lutter contre le détricotage de la cohésion sociale, contre les inégalités croissantes et les nouvelles formes de précarité, notamment celles induites par une sous-rémunération du travail, sans engager un socle de réformes structurelles lourdes et ambitieuses. L'Union européenne doit affirmer clairement le rôle de la puissance publique dans la conduite de l'économie et se doter d'une politique économique active, et notamment d'un réel système de régulation et de contrôle sur les plans financiers, juridiques, sociaux et économiques. Elle doit engager de nouvelles politiques industrielles communes, comme pour le charbon et l'acier à ses origines ou le domaine spatial (Agence spatiale européenne), en privilégiant la question stratégique de l'énergie, telle une aide à la recherche-développement, en particulier dans les

domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables non fossiles. Elle doit également établir une norme juridique commune et contraignante en matière de libertés publiques, de droits sociaux et de défense des minorités. Il revient aux forces de gauche d'être à l'initiative de ces changements et de les réaliser.

d) L'UDB agira au sein de l'ALE et des instances européennes pour promouvoir notre conception démocratique, fédérale, écologique, sociale et pacifique de l'Europe et l'adoption, par une voie démocratique d'une véritable Constitution. Celle-ci devra être compréhensible pour chacun.

II-A-1-2) Une véritable autonomie régionale

Sauf à accepter un lent glissement vers la paralysie, l'octroi d'une autonomie régionale, législative et constitutionnelle est nécessaire pour la Bretagne.

a) L'autonomie régionale est le corollaire indispensable de la relocalisation de l'économie. Elle n'est cependant concevable que sur la base d'une identité territoriale partagée. C'est pourquoi l'UDB oppose au modèle jacobin un projet de fédéralisme différencié adapté aux réalités identitaires locales. La nécessaire réunification de la Bretagne s'intégrera dans un redécoupage de l'ensemble de l'ouest de la France qui verra quatre régions fortes (Bretagne réunifiée, Normandie réunifiée, Vendée-Poitou-Charentes, Val-de-Loire) se substituer aux six (Bretagne administrative, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire, Centre, Poitou-Charentes) qui existent actuellement.

b) La viabilité de l'État jacobin dans un monde dont les ressources vont en diminuant est sujette à caution. Il a de moins en moins les moyens d'échanger, comme par le passé, intégration à la culture nationale contre promesse d'ascension sociale, et déjà les cercles du pouvoir tendent à devenir le domaine réservé d'une petite aristocratie parisienne. Pris entre limites de la complexité et épuisement des ressources, il est condamné à l'échec, et sa logique politique doit être analysée et dénoncée.

c) L'UDB est favorable à un approfondissement de la démocratie, notamment par la création d'un Sénat représentant les régions sur une base égalitaire, par la suppression des départements, par la généralisation du scrutin proportionnel, par l'interdiction du cumul des mandats, la valorisation des pays et la promotion de la démocratie participative à tous les niveaux.

d) Attachée aux valeurs démocratiques du fédéralisme, l'UDB souhaite que l'accession à une pleine autonomie territoriale se fasse dans le cadre d'une Bretagne elle-même fédérale qui s'appuiera, d'une part, sur les libertés communales, d'autre part sur le remplacement des intercommunalités et des départements par les Pays transformés en collectivités de plein exercice.

II-A-1-3) Faire face à l'urgence sociale

a) Face à l'impasse que constitue l'ultra-libéralisme, l'UDB affirme que la justice sociale doit être au cœur de tout projet de société.

b) Contrairement à ce qu'affirment les dogmes productivistes et ultra-libéraux, la croissance n'est pas, en elle-même, génératrice de progrès social. Sans politique de redistribution forte, elle tend même à accroître les inégalités. Pour aboutir à une véritable justice sociale, une politique volontariste est indispensable.

c) Celle-ci passe naturellement par une politique de revalorisation des bas revenus et par une lutte déterminée contre les discriminations, mais ce n'est pas suffisant. La puissance publique doit, à tous les niveaux, garantir l'équilibre des relations entre employeurs et employés, notamment par le biais d'un droit du travail clair et exhaustif dont l'application doit être renforcée.

d) L'UDB estime que la puissance publique régionale a un rôle central à jouer dans une politique de l'emploi qui doit être repensée et dont l'évaluation doit être améliorée. La formation initiale et continue doit y être pleinement intégrée et permettre une mobilité professionnelle choisie.

e) L'UDB croit au rôle central des services publics dans la cohésion du territoire et la réduction des inégalités. Elle rappelle que ceux-ci s'exercent ou ont vocation à s'exercer à plusieurs niveaux et que les innovations porteuses de progrès social sont souvent le fait de collectivités locales ou régionales. Elle estime enfin que la puissance publique doit mener une véritable politique d'offre de services à destination des classes populaires, notamment dans les secteurs les plus touchés par les hausses de prix comme le transport, la santé, l'eau, l'énergie ou le logement. Ces services vitaux ne doivent en aucun cas dépendre du seul secteur privé.

f) L'UDB affirme que la puissance publique doit servir la démocratie. S'il semble acquis à gauche que la puissance publique doit être le garant de l'équité sociale, force est de constater que la conduite et l'animation des politiques sociales en France relèvent du maquis institutionnel. Pour mettre en œuvre une véritable politique sociale adaptée aux nécessités locales, il est indispensable de donner leur autonomie aux régions ainsi que les moyens de l'assumer, ce qui suppose une réforme de tout le système fiscal et rend nécessaire une autre répartition des impôts et des ressources fiscales. Cette autonomie ne peut cependant se concevoir qu'accompagnée d'une clarification des compétences, d'une transparence dans la gestion et d'une véritable politique de solidarité territoriale s'appuyant sur de véritables services publics.

g) Pour l'UDB, l'égalité territoriale constitue un objectif essentiel. L'évolution économique et politique en cours accentue les déséquilibres territoriaux et l'inégalité d'accès aux services publics et à l'emploi. La lutte contre cette fracture territoriale externe et interne (est/ouest, côte/intérieur) est une priorité. La Région et les autres collectivités territoriales bretonnes ont le devoir de combattre cette évolution et d'obtenir de l'État la mise en place d'une véritable politique d'aménagement du territoire.

h) L'UDB se doit de développer ses relations et partenariats avec les divers mouvements sociaux, culturels, environnementaux, de défense des droits de l'homme... Elle accentuera ses relations avec les syndicats, dans le respect de leur indépendance réciproque, et participera à la réflexion sur la gestion des ressources et l'avenir de notre société.

II-A-1-4) Faire face à l'urgence écologique

a) Il est désormais impossible d'éviter une crise écologique globale combinant changement climatique et épuisement des ressources. Le modèle de développement capitaliste basé sur un projet de croissance indéfinie dans un monde fini trouve aujourd'hui ses limites et risque d'entraîner le monde dans une crise multiforme grosse de menaces pour l'ensemble des acquis du dernier siècle. Ce n'est pas seulement la planète qui est en danger, mais également l'humanité et nos sociétés.

b) Les régions sont les espaces les plus pertinents pour mettre en œuvre – en Bretagne et ailleurs – une politique écologiquement durable, juste, solidaire, prospère et compatible avec le caractère limité de nos ressources.

Les initiatives prises par la Région Bretagne (adhésion au réseau des Régions du monde pour le développement durable, organisation du premier Sommet mondial des Régions sur le changement climatique à Saint-Malo, accueil à Brest du centre CLIMSAT de l'ONU) et auxquelles les élus régionaux de l'UDB ont fortement contribué, doivent être poursuivies et encouragées.

c) Il faut remettre en cause ces mythes modernes que sont la croissance et la société de consommation. Outre le fait qu'ils ne profitent qu'à une minorité de la population de la planète, ils sont la cause de la situation de dépassement de capacité écologique dans laquelle nous nous trouvons.

Cette remise en cause ne doit cependant pas être supportée par les classes populaires mais doit, au contraire, se traduire par un surcroît d'égalité et de solidarité.

Pour mesurer l'état de santé d'une société il faut préférer au PIB (produit intérieur brut) un indicateur comme l'IDH (indice de développement humain) utilisé par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), qui met en avant l'accès aux services fondamentaux (alimentation, santé, éducation, logement), les écarts de richesse et l'espérance de vie.

d) L'aménagement énergétique futur de la Bretagne devra reposer, à terme, sur une utilisation quasi exclusive des énergies renouvelables. Pour y parvenir, l'UDB soutient et encourage les projets de recherche et de développement devant conduire à des sites de production énergétique intelligemment répartis sur notre territoire. Cela va de pair avec une politique d'économie d'énergies innovante, basée sur la mise en œuvre de nouvelles techniques de construction, de nouveaux matériaux et d'une recherche volontariste dans ces domaines.

e) Face à l'épuisement du modèle de la « révolution verte », il est urgent de relocaliser l'agriculture et de la recentrer vers ce qui doit être sa vocation première : l'alimentation. La souveraineté alimentaire est un objectif essentiel, en Bretagne comme ailleurs, mais il ne peut être atteint qu'en rompant avec des techniques productivistes polluantes et totalement dépendantes des énergies fossiles, tout en privilégiant les circuits courts. Par ailleurs, l'UDB refuse les OGM en plein champ dont l'innocuité n'a pas été prouvée.

f) Face aux risques majeurs d'une augmentation substantielle du niveau de la mer, l'UDB demande la mise en œuvre urgente de politiques publiques tendant à leur suppression et, là où la situation est irréversible, la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire qui anticipe les mouvements de population.

g) La pression immobilière sur notre territoire pose trois grands problèmes :

— un problème écologique par le mitage du territoire, en particulier le long des côtes ;

— un problème agricole par la réduction de l'espace consacré à l'agriculture ;

— un problème de mixité sociale, les salariés les plus modestes et les chômeurs, souvent jeunes, ne peuvent plus se loger sur leur lieu de vie et (ou) de travail et sont rejetés dans l'arrière-pays. La côte devient ainsi une zone habitée par des personnes aisées, ou inhabitée hors des périodes d'été.

La région, par la création de l'EPFR (établissement public foncier régional), doit permettre aux citoyens les plus modestes de vivre là où ils travaillent. L'UDB demandera, par ailleurs, pour limiter le mitage du territoire, un moratoire sur la construction des résidences secondaires, à l'issue duquel un bilan de ses effets sera réalisé.

II-A-1-5) Instaurer la démocratie économique

a) L'UDB estime que, si le dirigisme étatique a fait la preuve de son inefficacité, une politique de « laisser faire, laisser aller » transformerait la démocratie en une coquille vide. Parce qu'elle représente le peuple et est responsable devant lui, la puissance publique a le droit et le devoir d'intervenir dans l'économie.

b) L'UDB affirme qu'aucun moyen collectif ne peut être soustrait aux décisions collectives de ses acteurs. Elle croit également que, si une société libre implique la liberté des entreprises, notamment, cette liberté ne peut s'étendre à la liberté de profiter du travail, de la crédulité ou de la faiblesse d'autrui. Elle rappelle le rôle essentiel des organisations syndicales pour une véritable démocratie économique.

c) L'UDB estime que la démocratie doit être étendue au domaine économique et que la richesse doit d'abord aller à ceux qui la créent. Elle insiste sur la nécessité d'un encadrement strict du capitalisme financier, du partage des bénéfices de l'entreprise, et d'un développement du rôle des salariés dans les processus de décision économique, en évaluant, en contractualisant et en sanctionnant les abus éventuels.

Le renvoi de la négociation au sein de chaque entreprise, s'il n'est pas précédé et accompagné de garanties conventionnelles de branche, ne sert qu'à masquer une remise en cause des droits des salariés

d) La Bretagne, avec son histoire sociale et son actualité politique, peut devenir le fer de lance de la réflexion programmatique d'une économie progressiste, humaniste et territorialisée. Il convient en particulier de reconnaître l'utilité publique de l'économie sociale en concentrant sur ce secteur les aménagements fiscaux et les actions publiques susceptibles de créer de l'emploi. En effet, l'économie sociale, laboratoire démocratique, ancre l'activité sur un territoire et, de fait, constitue une des réponses aux délocalisations. Il convient également de travailler à la création d'un vrai statut de l'économie sociale et solidaire en Europe.

e) L'urgence économique

L'UDB considère qu'un développement économique équilibré et durable de la Bretagne est plus que jamais une urgence. Si la population bretonne ne cesse d'augmenter, c'est bien davantage grâce au retour ou à l'arrivée de retraités exilés qu'en raison d'une augmentation des offres d'emploi. En Bretagne, l'exode des jeunes, notamment des mieux formés, reste une réalité. Le développement local constitue l'une des réponses à la situation économique.

Pour l'assurer, l'UDB préconise :

- le soutien aux projets de recherche et de développement générateurs d'emplois ;
- la mise en place d'une infrastructure en télécommunications performante ;
- la mise en œuvre d'une grande prospective dans l'ensemble des domaines économiques que compte notre région afin d'anticiper les évolutions (exemple de l'agriculture, de la pêche). Pour cela, les organismes de prospection, les universitaires, seront largement consultés et mis à contribution.

L'UDB préconise le soutien et la valorisation des circuits courts (production, distribution, échanges) comme une des réponses à la hausse du coût des transports. Cela permet à la fois une amélioration de la qualité et une juste rémunération du producteur. L'action politique des pouvoirs locaux est de faciliter ces échanges, notamment par l'amélioration des communications intra-régionales, par une aide au regroupement de l'offre et de la demande.

Pour la Bretagne, la maîtrise de son destin économique passe par la maîtrise des moyens financiers nécessaires. L'UDB réclame que les fonds européens destinés à la Bretagne soient directement gérés par la Région, sans transiter par l'État. L'UDB propose également que la Région Bretagne puisse lever une partie de l'impôt sur le revenu. Il est essentiel pour le développement économique de la Bretagne que les Bretons eux-mêmes puissent décider des priorités d'investissement d'infrastructures.

II-A-1-6) Réaffirmer la laïcité

L'UDB inscrit son combat dans la lutte pour le respect des droits de l'homme et combat toutes les discriminations basées sur l'origine, la religion, le sexe, l'âge, la santé ou les orientations sexuelles. L'UDB affirme que le principe de laïcité est à la fois un respect du pluralisme, de la liberté de conscience, de la liberté d'expression, de l'égalité des chances et un refus de toutes les discriminations.

L'UDB rappelle que la nécessité de protéger les citoyens de toute entrave à la liberté de choix passe par une éducation à l'esprit critique et à l'autonomie de jugement dont l'école doit être le cadre privilégié. Dans cet esprit, l'UDB est pour un enseignement du fait religieux dans une approche pluridisciplinaire.

II-A-1-7) Défendre et promouvoir la langue bretonne, le gallo et la culture bretonne

L'UDB considère qu'une lutte culturelle est forcément politique et agira en ce sens auprès des acteurs culturels de Bretagne. Ainsi :

a) L'UDB affirme la nécessité de défendre et de promouvoir la langue bretonne, le gallo et la culture bretonne, gage, dans toutes ses composantes, de dynamisme politique, économique et social, et instrument de solidarité entre les Bretons. Elle estime que la culture bretonne n'est pas figée, qu'elle peut se transformer et assimiler, comme elle l'a toujours fait, de nombreux éléments venus d'ailleurs.

b) Le peuple breton a hérité d'un riche patrimoine culturel – matériel et immatériel –, naturel, linguistique... qui constitue une grande partie de son identité actuelle. Ce patrimoine doit faire l'objet de politiques ambitieuses visant à mieux le connaître, le protéger, l'entretenir et le valoriser. L'UDB agira pour que tous les moyens – y compris législatifs et réglementaires – soient mis en œuvre pour parvenir à ces objectifs.

c) L'UDB estime que la culture bretonne doit être un outil d'intégration pour ceux qui, d'où qu'ils viennent, ont choisi de s'installer en Bretagne. Pour cela elle doit, tout en préservant son originalité, être ouverte à toutes les autres cultures.

d) L'UDB demande à ce que la Bretagne reçoive les compétences et les moyens nécessaires pour transmettre, promouvoir et développer la langue bretonne, le gallo et sa culture, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'audiovisuel. L'institution régionale doit se montrer particulièrement offensive en ces domaines.

e) L'UDB s'engage à faire tout ce qui est possible pour assurer le développement de la langue bretonne, en s'appuyant notamment sur les bretonnants de naissance, et en soutenant les actions menées par les écoles bilingues publiques, privées et associatives, à parité horaire ou en immersion, ainsi que toute initiative permettant d'obtenir une filière complète de la maternelle à l'enseignement supérieur.

f) Dans les collectivités territoriales, notamment là où l'UDB est présente, on s'efforcera de provoquer l'adhésion à la charte *Ya d'ar brezhoneg*. L'UDB encourage tous ses militants à apprendre le breton et/ou le gallo.

II-A-1-8) La Bretagne, des atouts maritimes à valoriser

a) L'UDB estime que, pour favoriser le développement économique de la Bretagne, il faut investir sur ses atouts. Au premier rang d'entre eux se trouve sa situation maritime, source de richesses économiques et énergétiques.

b) L'innovation et la recherche doivent être orientées vers l'accompagnement de la filière pêche et la recherche de ressources énergétiques en mer.

c) La mise en cohérence des ports de Brest, Lorient et Saint-Malo avec celui de Nantes - Saint-Nazaire est une nécessité économique. L'UDB rappelle que la réunification est un bon outil pour favoriser les synergies entre acteurs de l'économie maritime.

II-A-2) Confirmer une stratégie d'ouverture, de gauche, écologiste et bretonne

a) L'Union démocratique bretonne a pour objectif de construire une société bretonne juste, solidaire et soutenable, mais elle entend le faire dans une perspective d'évolution, sans rupture brutale et dans le cadre des institutions démocratiques.

b) L'UDB s'engage, pour faire barrage à une droite de plus en plus réactionnaire, aux côtés de tous les partis progressistes et démocratiques sur la base d'un socle commun : revaloriser les minima sociaux, augmenter le SMIC et les bas salaires, simplifier et renforcer le cadre réglementaire du droit du travail, promouvoir l'égalité hommes-femmes et la parité, assurer une représentation effective des salariés dans les instances décisionnelles, faire une priorité de la formation des jeunes et renforcer les compétences des Régions en la matière, promouvoir la culture et les langues de Bretagne, promouvoir l'identité bretonne sous toutes ses formes, lutter contre la spéculation foncière et assurer le droit au logement, défendre le système de retraite par répartition et les services publics indispensables à la cohésion territoriale, reconnaître le rôle central des collectivités locales en matière de développement durable et pour le maintien de services publics, agir pour la réunification administrative de la Bretagne.

c) L'UDB estime que la transformation de la société et la réponse adéquate à la crise globale se feront au moins autant par des initiatives et des luttes locales que par une répétition des grandes réformes centralisées.

d) Elle ne peut oublier son analyse de fond : l'État, en France, assure une fausse égalité entre les citoyens et les territoires et, à l'heure de la crise écologique, engage les uns comme les autres dans une voie sans issue. Elle affirme que si l'autonomie – pas plus que l'État – n'est pas par nature progressiste, elle reste un outil puissant au service de la transformation sociale et de la soutenabilité.

II-A-2-1-0) Les prochaines échéances électorales

a) L'UDB établit sa stratégie électorale et ses alliances ou soutiens sur la base de son projet et de ses priorités telles que définies plus haut. L'UDB fait partie des forces de gauche et, à ce titre, est

amenée à établir ses alliances dans ce cadre. L'exemple des élections régionales de 2004 doit continuer à nous inspirer. Nous avons réussi à avancer au travers d'une alliance à deux tours en ayant affiché d'emblée notre volonté de participer avec les partis « gestionnaires » à la mise en œuvre d'une politique qui ne recouvre pas notre programme mais ne contredit pas nos valeurs.

Le bilan de nos conseillers régionaux, aux deux tiers de leur mandat, montre que la Région Bretagne a besoin des élus UDB.

b) En l'état actuel des choses, sa priorité doit rester la création d'un espace de confrontation et de dialogue (notre journal *Le Peuple breton* y contribue remarquablement) pour faire émerger cette gauche fédéraliste et écologiste qui, pour le moment, ne se retrouve qu'à l'UDB et dans une partie du mouvement écologiste.

c) La gravité des attaques de la droite au pouvoir nous conduit à nous donner pour priorité le maintien de la Région à gauche et l'accroissement de notre influence au sein de la majorité régionale. Cette alliance préférentielle à gauche doit se faire en cohérence avec les actions de la fédération Régions et peuples solidaires, dont la politique visant à créer sur le territoire de la République française un rapport de forces favorable aux droits des minorités constitue un axe fondamental de notre action.

II-A-2-1-1) Les élections européennes

Les élections européennes auront lieu en juin 2009. La Bretagne, en France, ne constitue pas une circonscription électorale distincte au Parlement européen, contrairement au pays de Galles et à l'Écosse, par exemple.

La nature du scrutin et la taille des circonscriptions rendent peu réaliste une participation de l'UDB isolée en tant que telle. L'UDB travaillera donc, dans le cadre de R&PS (Régions & peuples solidaires), à la construction de listes d'union de gauche, européennes, fédéralistes et écologistes avec les Verts l'objectif étant l'obtention d'au moins une place éligible pour R&PS et une réelle visibilité des autres candidats R&PS.

II-A-2-1-2) Les élections régionales

Les élections régionales sont fondamentales pour l'UDB ; en tout état de cause, le parti sera présent à ce scrutin de façon autonome si nécessaire. L'échéance des prochaines élections régionales (probablement en 2010) sera abordée au regard de plusieurs éléments :

— l'expérience de 2004, à savoir notre alliance dynamique au premier tour des régionales avec les Verts et la gauche alternative (près de 10 % des voix) et l'accord victorieux de second tour avec la liste conduite par Jean-Yves Le Drian ;

— le bilan de notre participation à la gestion de la Région administrative au sein de la majorité régionale ;

— la collaboration maintenue entre les élus régionaux de l'UDB et des Verts.

Notre stratégie tiendra compte d'un triple objectif :

— faire mieux prendre en compte nos idées par nos partenaires et donc dans les futures politiques régionales ;

— asseoir et développer notre représentation au sein du conseil régional de Bretagne ;

— maintenir la Bretagne à gauche.

Compte tenu du calendrier relativement éloigné du scrutin des élections régionales, des éventuelles évolutions envisagées par l'actuel gouvernement, le congrès mandate le bureau politique pour organiser une convention nationale de façon à adapter notre positionnement au plus près des réalités et de nos objectifs.

L'UDB profitera de la campagne des élections régionales pour réaffirmer sa volonté de voir la Bretagne réunifiée. En Loire-Atlantique, l'UDB ne participera pas à une liste hostile à la réunification de la Bretagne.

II-B) – L’UDB : un parti au service du peuple breton : optimiser l’outil

Quelles que soient les perspectives d’évolution, rien ne pourra se faire sans une UDB solide, l’expérience des dernières élections l’a encore démontré.

II-B-1) La réflexion

a) Une réflexion théorique solide est indispensable pour orienter efficacement les actions futures. Si l’UDB a percé et tenu, c’est, comme le disait Morvan Lebesque, parce qu’elle avait une « grille de lecture du monde ». À l’heure où ce monde entre en mutation et où s’installe ce qui semble être une crise profonde et polymorphe, l’UDB doit créer un cadre d’interprétation cohérent qui éclairera son projet et le liera aux préoccupations concrètes de la population. La réflexion est d’autant plus importante que les dérives libérales guettent la gauche de gouvernement dans le monde et que la réponse à construire, tant idéologique que politique, est difficile en Europe comme ailleurs.

b) Notre journal y contribue chaque mois, mais nous devons également produire des textes de synthèse argumentés et pédagogiques, du type des Cahiers du Peuple breton, qui détailleront notre vision du monde et de l’avenir de la Bretagne à court, moyen et long terme. Cela ne sera possible que si nous améliorons notre capacité de réflexion et de débat internes. An Emsaver est pour cela un outil indispensable, mais le bureau politique étudiera les possibilités d’en faire émerger d’autres, sur Internet ou suivant des modalités plus classiques.

c) Nous devons également rendre plus lisibles les politiques publiques que nous proposons et donc mettre à jour et publier une Base programmatique complète et évolutive, à partir, notamment, de celle élaborée pour les élections législatives de 2007 et du Statut pour la Bretagne de 1999.

d) Relever de nouveaux défis.

Notre parti est aujourd’hui devenu quasi incontournable et s’impose désormais dans le paysage politique breton. Pour autant, notre force d’attraction est encore limitée. Sans prétendre devenir un parti de masse, nous devons éviter un piège : celui de la « notabilisation » du parti. Parti d’élus – et de ce fait doté de permanents –, le risque est dès lors de le figer en parti institutionnel, se mobilisant essentiellement dans le cadre et dans le but des consultations électorales et des stratégies qui les précèdent...

Les campagnes électorales doivent être accompagnées d’un travail de fond, pour renforcer la prise de conscience – et donc l’adhésion à nos idées – de notre communauté et pour donner du sens à notre combat, sur tous les terrains.

II-B-2) Le renforcement, la féminisation et le rajeunissement du parti

a) Notre structuration militante ne couvre pas l’ensemble des territoires de Bretagne, et, même si la situation s’est améliorée, trop peu de jeunes adhèrent à l’UDB. Nous avons donc deux objectifs prioritaires :

— la création de sections dans les secteurs où le parti n’est pas encore présent. Le BP se fixera des objectifs et procédera à des évaluations ;

— le développement de messages et de propositions d’actions plus à même d’intéresser les jeunes au discours du parti.

L’UDB, parti légaliste et apparaissant comme tel, n’attire pas autant les jeunes que d’autres partis ou mouvements plus activistes. Nous avons à tenir compte de cette nouvelle forme de militantisme, dont les collectifs informels, qui agissent ponctuellement avec une mobilisation variable et fédèrent les jeunes sur des thèmes très précis : réunification, langue bretonne, écologie, logement...

b) Le congrès mandate le bureau politique pour engager une réflexion sur l’adhésion, le militantisme, la composition des différentes instances de l’UDB et leur rôle, et les structures du parti en général, dans le but de proposer des adaptations permettant d’améliorer l’efficacité organisationnelle du parti et donc notre notoriété.

c) La création de fédérations de sections de pays reste un objectif partout où cela est possible.

d) *An Emsaver*, notre outil de communication interne, doit renforcer son rôle d'animation du débat interne et de mobilisation des adhérents. Sa version électronique sera étudiée.

e) Afin de favoriser l'expression des jeunes de l'UDB au sein du parti, leur représentant disposera désormais d'un siège à part entière au bureau politique, avec droit de vote sur les délibérations.

f) Le renforcement de l'UDB passe par le renforcement de ses moyens et de ses finances. Le financement public qui représente une part importante de ses ressources étant en permanence menacé par une réforme du code électoral, l'UDB devra rechercher d'autres formes de financement.

II-B-3) La formation

a) La formation est indispensable à la vie du parti et conditionne son efficacité et sa pérennité. Elle s'articule autour de cinq axes :

- formation collective autour de thèmes précis ;
- formation personnelle : l'art de communiquer, prise de parole, rédaction d'articles ;
- formation appliquée : politique économique et sociale, écologie appliquée ;
- formation aux fonctions électives et aux fonctions d'animation du parti ;
- développement du bilinguisme dans le parti.

b) Une des priorités sera la formation des militants à la prise de responsabilité à l'intérieur du parti et le renouvellement des cadres. La formation théorique sur les grands enjeux du monde contemporain devra être développée et pourra être ouverte à des formations amies.

II-B-4) Rôle des élus

Les élus : un capital humain à valoriser.

L'UDB félicite et remercie tous ses militants qui ont accepté d'être candidats lors des dernières échéances électorales et ainsi de porter et populariser nos valeurs et nos idées.

Lors des dernières élections municipales, l'UDB a multiplié le nombre de ses élus municipaux sur les cinq départements bretons et ainsi renforcé son implantation locale et sa visibilité. Il convient que le parti et les élus fonctionnent en harmonie.

Les élections régionales de 2004, puis les élections municipales de 2008, ont permis à l'UDB d'acquérir une nouvelle légitimité démocratique. Les élus constituent un relais important pour les propositions de l'UDB et témoignent de sa capacité à gérer les affaires publiques tout en apportant des idées et des pratiques nouvelles. Par exemple, des élus UDB ont été à l'avant-garde dans l'introduction de produits biologiques et du commerce équitable dans les commandes publiques, en Bretagne et même en France. Ils jouent un rôle important dans l'ouverture ou le renforcement de filières d'enseignement bilingue et dans l'utilisation du breton dans les espaces publics. Par ailleurs, l'implication de ses élus dans la gestion de collectivités de différents niveaux, dans des communes urbaines ou rurales, est de nature à enrichir l'information et la réflexion du parti. L'UDB doit s'attacher à valoriser le travail de ses élus, auprès de ses adhérents comme auprès des Bretons, pour progresser lors des prochains rendez-vous électoraux.

II-B-5) Faire savoir ce que l'on dit et fait

II-B-5-1) L'autonomie

Parti autonomiste, l'UDB se donnera les moyens d'organiser en 2009, année sans élection locale, une vaste campagne d'information et de sensibilisation sur le thème de l'autonomie. Un plan ambitieux et précis de communication sera élaboré de décembre 2008 à mars 2009. Il devra couvrir l'intégralité de la Bretagne. La campagne se déroulera de mai 2009 à novembre 2009. Elle devra impliquer l'ensemble des forces militantes, les élus, les sympathisants et toutes les bonnes volontés.

Le bureau politique, en étroite liaison avec les fédérations et les sections, aura la responsabilité d'orchestrer la conception et la mise en œuvre de cette campagne.

II-B-5-2) *Le Peuple breton*

Notre journal, *Le Peuple Breton*, est l'outil de base de communication du parti. Pour améliorer la diffusion de nos analyses et faire mieux connaître nos propositions, le nombre de ses lecteurs doit s'accroître. Il doit être conforté et sa diffusion mieux organisée. Le réseau de dépôts doit être achevé, en priorité dans la Loire-Atlantique. Une fois cela accompli, il faudra envisager des opérations de publicité. Dans ce domaine, l'accroissement du nombre des abonnés est primordial, tout comme l'est une meilleure visibilité et une présence accrue chez les détaillants. La qualité actuelle de la publication devrait rendre cette recherche plus facile si nous sommes convaincus de son importance. Par ailleurs, nous nous félicitons que les anciens numéros du journal soient diffusés sur nos différents sites fédéraux et nationaux sous forme de fichiers pdf. La mise en œuvre du site du PB voté en bureau politique sera menée à son terme en s'appuyant sur le travail déjà entrepris par les responsables des sites et blogs existant.

II-B-5-3) Internet

Notre communication par Internet s'est améliorée, tout comme la qualité de nos sites. Le congrès mandate donc le bureau politique pour continuer l'effort entrepris et étudier le meilleur moyen d'exploiter les possibilités ouvertes par Internet.

II-B-5-4) Mesurer notre image et vérifier la compréhension de notre message

Le congrès mandate le bureau politique pour que le parti se dote de moyens nouveaux pour mesurer son image et clarifier son message à l'extérieur et s'assurer de la compréhension de celui-ci.

II-B-6) *Le bilinguisme*

L'utilisation du breton et, lorsque que cela sera possible, du gallo, doit être renforcée à la fois dans notre fonctionnement interne et dans notre communication. Le congrès mandate le bureau politique pour étudier les modalités de ce renforcement et les moyens qu'il convient d'utiliser. L'UDB, comme l'a fait *Le Peuple Breton*, signera la charte *Ya d'ar brezhoneg*.

II-B-7) *Diffusion du texte du congrès*

Le texte voté par le congrès sera traduit en breton, en gallo et en anglais et diffusé, en version quadrilingue, sur les sites du parti.